

L'APDM vous propose une escapade en Bretagne



Une **Journée** en toute **liberté** sur **l'Ile de Groix**

Mardi 8 septembre 2026

Les points forts de la journée

- ✓ Transport A/R en Autocar Angers / Port Louis
- ✓ Traversée A/R Continent / Ile de Groix
- ✓ Journée et déjeuner libres

Déroulé de la journée

05h00	• Départ d'Angers (<i>autocar de tourisme</i>) • Route en direction de Port Louis
09h00 - 09h45	• Traversée vers l'île de Groix (<i>Sous réserve de modification des horaires par la compagnie</i>)
09h45 - 17h30	• Visite libre de l'île
17h45	• Départ de Groix, traversée vers Port Louis
18h30 - 22h45	• Route vers Angers en autocar



Les incontournables à visiter sur Groix : à pied, à vélo, en scooter (+ de 50 km d'itinéraires)

- ✓ Port Tudy : le bourg, les maisons de pêcheurs colorées, l'Écomusée, la maison de Kerlard, la conserverie artisanale
- ✓ Réserve naturelle François Le Bail qui abrite faune et flore exceptionnelles sur Pen Men-Beg Melen et un intérêt géologique à Locqueltas-Les Saisies-Pointe des Chats (*plateau de micaschistes, grenats et glaucophanes*)
- ✓ Pen Men son phare, la côte sauvage et le trou de l'enfer
- ✓ *Phare de Kerbel*, symbole de l'île de Groix



- ✓ *Plage des Grands sables*, forme convexe unique en Europe à l'eau turquoise, merveille géologique avec ses 2 types de sables qui se rencontrent
- ✓ *Plage des Sables rouges* : sable d'un rouge intense, symbole de « l'île aux grenats » qu'est Groix

Des **navettes électriques** sont disponibles. Elles partent de Port-Tudy à chaque arrivée de bateaux et vous emmènent vers le lieu de votre choix.

Inscriptions avant le : 28 juillet 2026





FICHE D'INSCRIPTION

Journée en toute liberté sur l'Ile de Groix

Le mardi 8 septembre 2026

☎ 02 41 81 49 86

✉ apdm@maine-et-loire.fr

Inclus dans le prix :	- Trajets aller/retour en autocar de tourisme - Traversées en bateau aller/retour vers l'Ile de Groix
-----------------------	--

PARTICIPANTS	
ADHÉRENT / EXTÉRIEUR	CONJOINT / EXTÉRIEUR
Nom & prénom :	Nom & prénom :
Adresse :	Adresse :
☎	☎
Email :	Email :

TARIFS			
Adhérent =	43,00 €	X	Montant à régler = _____ €
Conjoint =	62,00 €	X	Montant à régler = _____ €
Extérieur =	62,00 €	X	Montant à régler = _____ €
Nombre total de réservation.....		_____	Montant total à régler..... _____ €

Règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'APDM		Organisme bancaire
☐ Adhérent	1 chèque de : _____ €	
☐ Couple (Adhérent + Conjoint)	1 chèque de : _____ €	
☐ Extérieur	1 chèque de : _____ €	
Montant total dû _____ €		Date d'encaissement : Juin 2026

Date :

Signature :

L'APDM se réserve le droit de modifier, d'écourter, de proroger ou d'annuler l'activité sans que sa responsabilité puisse être engagée. Les prix, horaires, itinéraires mentionnés dans nos programmes peuvent être modifiés par suite de circonstances indépendantes de notre volonté.